



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-Mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

Jeudi 22 avril 2010

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1519>  
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.  
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !  
[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)**

## SOMMAIRE

- 1) Face aux annonces ministérielles : informons les parents !**
- 2) Retraites : les pistes du gouvernement pour les fonctionnaires.**
- 3) Tous en grève privé-public le jeudi 24 juin 2010 à l'appel de la FSU, CGT, CFDT, UNSA, Solidaires afin de défendre nos Retraites !**
- 4) Déclarer son intention de participer à la grève du jeudi 24 juin 2010 : tout le monde contre le SMA, tout le monde envoie sa déclaration !**
- 5) ENQUÊTE DIRECTION D'ÉCOLE du SNUipp : Le bilan !**

### **1) Face aux annonces ministérielles : informons les parents !**

Les dernières annonces ministérielles concernant la préparation du budget 2011 (17.000 nouvelles suppressions de postes prévues dans l'Education) sont de véritables mesures provocatrices préférant la mise en place d'un dogme libéral au détriment de la réussite scolaire des élèves :

- Suppression des dispositifs d'aide
- Précarisation du remplacement
- Fin de la scolarisation des 2 ans
- Fermetures d'écoles en milieu rural
- Augmentation du nombre d'élèves par classes
- ... (article complet sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1497>)

Nous envoyons dans toutes les écoles une affiche à apposer de manière visible afin que les parents sachent ce qui attend leurs enfants. Elle peut aussi servir de document à distribuer.

### **[Affiche d'informations aux parents](#)**

### **2) Retraites : les pistes du gouvernement pour les fonctionnaires.**

Depuis le début de la semaine, des fuites du côté gouvernemental nous font part de pistes gouvernementales pour les retraites des fonctionnaires.

- augmentation du taux de cotisation retraite des fonctionnaires, actuellement de 7,85% contre 10,65% (bien 10,65%) dans le privé, pour collecter 3 milliards d'euros. Ce nouveau taux ferait perdre

une journée de salaire par mois aux fonctionnaires (1/30<sup>ème</sup>) (près de 70 euros pour un salaire de 2000 euros net environs)

- **Le calcul de la pension ne serait plus basé sur les 6 derniers mois, mais sur les 10 dernières années.** Qui plus est, le passage progressif d'un dispositif à l'autre débuterait dès 2011 (calcul sur les 2 dernières années) pour s'achever en 2019.

L'ensemble du projet gouvernemental sera présenté le 15 juin.

### **3) Tous en grève privé-public le jeudi 24 juin 2010 à l'appel de la FSU, CGT, CFDT, UNSA, Solidaires afin de défendre nos Retraites !**

**TOUS à la MANIFESTATION à 17h, place de la bourse, à MULHOUSE**

[- Les raisons de la grève \(communiqué intersyndical\)](#)

### **4) Déclarer son intention de participer à la grève du jeudi 24 juin 2010 : tout le monde contre le SMA, tout le monde envoie sa déclaration !**

Vous trouverez en lien un courrier type, différent de celui proposé par l'administration et un peu plus "revendicatif", pour déclarer votre intention de participer au mouvement de grève du 24 Juin 2010 (Rien n'oblige à utiliser un modèle fourni par l'IA).

[Déclaration d'intention proposée par le SNUipp](#) (à envoyer par fax ou par courrier) à [l'IE](#) qui doit le recevoir avant le lundi 21 juin minuit.

1° La déclaration préalable doit parvenir 48 heures au moins avant le jour de la grève et comprendre un jour de classe (jour ouvré) soit le **lundi 21 juin minuit**.

Celle-ci peut-être adressée par télécopie (fax) ou courrier postal (les courriels ne sont pas valides) à l'IE de votre circonscription. [En lien, les adresses et les fax des IEN](#)

2° La déclaration indique le nom et le prénom, la date et l'heure à laquelle le collègue entend se mettre en grève. Rien n'oblige à utiliser un modèle fourni par l'administration qui demanderait plus de renseignements que la simple déclaration individuelle. Le directeur n'a pas à faire de déclaration par école.

3° Tous les collègues en responsabilité d'une classe le jour de la grève doivent faire une déclaration préalable.

Néanmoins, tous les collègues peuvent signaler leur intention de faire grève, celle-ci ne valant pas un engagement de leur part.

**Déclarons donc tous, massivement, notre intention de participer à la grève.**

4° Pensez à conserver un double de votre déclaration d'intention et/ou accusé d'émission du fax, en cas de contestation.

5° Ne renvoyez pas toutes les déclarations des collègues d'une même école dans une seule enveloppe.

6° Attention aux pressions de certaines communes qui demandent aux directeurs d'organiser le SMA. La démarche des déclarations préalables individuelles va grandement compliquer la tâche de notre hiérarchie. La nécessité pour l'administration d'attendre d'avoir reçu l'ensemble des déclarations

avant de pouvoir effectuer le pourcentage d'intentions pour chaque école et de le transmettre aux mairies concernées peut nous servir.

[- Pour tout savoir sur le service minimum d'accueil, cliquez ici](#)

[- Des questions-réponses sur le service minimum d'accueil, cliquez ici](#)

## **5) ENQUÊTE DIRECTION D'ÉCOLE du SNUipp : Le bilan !**

Vous aviez la parole et vous vous en êtes saisi. Un peu plus de 9 250 réponses à l'enquête sur le fonctionnement et la direction d'école, voilà un beau succès dont nous vous rendons compte dans ce numéro. Cette participation conséquente est venue confirmer, s'il en était besoin, que la situation actuelle de plus en plus insatisfaisante nécessite de dépasser le simple constat.

La richesse de vos témoignages renvoie à des vécus différents selon l'environnement social et territorial de votre école, sa taille, et des relations que vous entretenez avec les différents partenaires... Et souvent, derrière les mots « autonomie juridique ou financière, statut », se cachent des interprétations à géométrie variable qui ne peuvent tenir lieu, en l'état, de réponses « toutes faites ».

Néanmoins, de cette enquête se dégagent trois axes d'évolution :

- Un fonctionnement plus collectif de l'école et une structuration à clarifier
- Des tâches exponentielles à redéfinir et même à « borner »
- Une reconnaissance de la direction d'école avec du temps de décharge et des moyens matériels

**A partir de ces pistes, le SNUipp interviendra auprès du ministre pour faire changer la donne : plus de temps de décharge, plus de fonctionnement collectif avec le conseil des maîtres, une meilleure reconnaissance financière, plus de temps de concertation pour tous... Autant de propositions pour que la direction et l'école soient l'espace professionnel de la réussite de tous les élèves. Il s'adressera également à tous ses partenaires en ce sens. Ensemble, bougeons le fonctionnement de l'école !**

[- Un quatre pages contenant une analyse et les principaux résultats](#)

[- La synthèse de l'enquête](#) Attention 1.9 Mo !

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**